

Ecole élémentaire Jean-Marie Fériol 31130 Quint-Fonsegrives

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 03/11/2016

Présents :

Les enseignants de l'école : Régine RIVOAL, Christophe GOSSELIN, Hélène COUSSERANS, Pascale SEBILLE, Florence CHAILLET, Isabelle LAFFITTE, Florence AMBARD, Pascale MONESTIER, Christian VISSIE, Béatrice MAGNEE, Charlotte CALVIÈRE, Françoise DUBOIS, Hugo PLANTADE, Marie PUECH, Sophie GALIN, Marie-Flore TROUSSON

Les représentants des parents d'élèves FCPE : Sophie VASSE, Béatrice CONTE, Coralie LONGHI, Laurent FAUCHEUX, Karine VETILLARD

Les représentants des parents d'élèves AILPE : Sindy CASTRO, Frédéric AUSSEL, Virginie CHAUVIN, Nedjma PAVARD EVRARD, Aurélie MAURY, Arnaud GANTET

Le représentant de la mairie : Sandro BALLOTTA adjoint chargé des affaires scolaires.

Les responsables ALAE : Jean DIAZ, Pascale ALBERTY.

La directrice de l'école élémentaire : Annette BION.

Excusés :

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale : Thierry DUEZ

Les enseignants : Germaine RIBES, Pauline GIRARDELLI

Les responsables ALAE : Caroline WELMENT

Le conseil débute à 18 heures.

1. Rentrée 2018

Effectifs et répartition

Après l'ouverture de la quatorzième classe, après la rentrée, l'école compte 364 élèves.

CP 23 23 24 – CE1 26 26 27 – CE2 25 26 – CE2 CM1 23 CM1 27 27 - CM2
28 28 28

La structure est la suivante :

3 CP - 3 CE1 - 2 CE2 - 1 CE2/CM1 – 2 CM1 – 3 CM2

Election parents d'élèves-résultats

Les élections ont eu lieu le 12/10/2018.

La FCPE a obtenu 173 voix et AILPE 168. Chaque fédération a donc 7 sièges.

Bilan coopérative scolaire

Mme BION rappelle le fonctionnement de la coopérative. La coopérative permet d'organiser des classes découvertes, des projets et des sorties scolaires. La coopérative est alimentée par les dons des parents, la vente des photos, une subvention versée par la mairie, des sommes versées par l'amicale laïque suite aux différentes manifestations qu'elle organise.

Nous remercions la mairie et l'Amicale Laïque pour leur aide.

Les comptes de la coopérative ont été vérifiés et validés par l'OCCE. Les comptes sont visibles à l'école sur demande.

Activités périscolaires de 16h à 17h

Il existe un partenariat avec des associations locales. Ces activités fonctionnent sur inscription.

Chaque soir (lundi, mardi, jeudi, vendredi), il y a 2 ou 3 activités : création de guirlandes de Noël, hand, judo, jeux coopératifs, sophrologie, acrogym, tennis.

Les responsables de l'ALAE présentent le nouveau pôle accueil ainsi que des nouveautés mises en place depuis cette rentrée scolaire. Les représentants des parents indiquent que la table d'accueil située dans les nouveaux locaux, n'est pas bien placée. Les responsables de l'ALAE répondent qu'ils prennent bonne note et qu'ils réfléchissent à une meilleure organisation.

Une bande rouge visible au sol a été tracée entre la cour de récréation de l'école et l'ALAE afin que les enfants n'aillent pas dans le nouveau passage pendant le temps scolaire.

Le règlement intérieur

Mme BION rappelle les 7 points principaux du règlement intérieur.

Après lecture de ces 7 points principaux, le règlement intérieur est approuvé par le conseil d'école.

2. Projet d'école

Présentation.

Mme BION présente le nouveau projet d'école qui a été validé par l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Trois axes principaux sont prévus

- Continuité des enseignements :
 - Lecture plaisir. Une fois par semaine, les élèves de l'école lisent un livre seul pendant 30 minutes (livre qu'ils prennent à la bibliothèque ou qu'ils rapportent de chez eux.) Les élèves de CM2, par groupe de 2 vont également, pendant ces 30 minutes, lire aux élèves de CP, de CE1 et de CE2.
 - Cahier d'écrivain. Très régulièrement, sur ce cahier, les élèves sont amenés à écrire des histoires.
 - Ateliers maths. Objectif : travailler les mathématiques de façon différente.
 - « Atout lire ». Cette année encore « Atout lire » est repris, en partenariat avec la médiathèque de Quint Fonsegrives et la municipalité.
- Vivre ensemble :
 - L'élection des délégués de classe a eu lieu en même temps que celle des délégués parents. Ils sont au nombre de 2 par classe. Ils assistent au conseil des délégués présidé par 2 enseignants et 1 représentant de l'ALAE. Si une question est à traiter, elle est à travailler en classe puis elle est débattue en conseil. À l'issue du conseil, les délégués de CM vont aider ceux des CP et des CE1 à faire un compte rendu dans leur classe.
 - Les médiateurs sont des élèves (CE2, CM1, CM2) présents pendant les récréations et chargés de régler, par le dialogue, des petits conflits. Les médiateurs sont des élèves volontaires.
 - Mise en place d'un parrainage CP/CM2.
 - Une nouvelle charte de l'école sera écrite durant l'année scolaire et un cahier d'incivilités sera mis en place. Sur ce cahier sont notés les incivilités commises à l'école (vis-à-vis des personnes, des locaux, du matériel).
- Axe culturel :
 - Organisation d'une chorale de cycle.
 - Participation de nombreuses classes à une comédie musicale.
 - Réalisation de films dans le cadre du festival « brèves d'images » en partenariat avec la municipalité.

Le projet d'école est valable 4 ans.

Sorties scolaires.

Cette année, toutes les classes de l'école participeront à différents projets et sorties scolaires.

- Sorties au musée des Augustins
- « École et cinéma » à Auzielle
- Festival « Brèves d'images »
- Projet de lecture « Atout lire »
- Classe d'immersion anglais à Aspet
- Projet comédie musicale
- Projet « semaine bleue » (2 classes de CM)
- Accueil de professeurs anglais.
- Les trois classes de CE1 envisagent de partir en classe transplantée.

- Participation de toutes les classes à la journée sport organisée par la mairie.
- Participation à deux concerts pour les CP.

3. Questions des parents

- Les parents délégués évoquent le problème de la sécurité des piétons aux abords de l'école. M. Ballota suggère la mise en place de barrières colorées sur le trottoir afin de sécuriser les piétons.
- La mise en place de barrières colorées est validée par le Conseil d'école sur la route de Castres.
- La mise en place d'un panneau éclairé et de silhouettes d'enfants sont également suggérés.
- M. Ballota évoque également les problèmes de circulation et surtout de stationnement rue des côteaux.
- Concernant le papier toilettes, M. Ballota dit qu'il ne sera pas possible de le mettre dans les WC. Le papier restera donc à l'extérieur.
- Concernant la cour de récréation, Mme BION rappelle que 4 enseignants sont chargés de la surveillance et qu'il est impossible d'agrandir la cour de récréation.
- Des appels d'offre ont été lancés pour la construction d'une deuxième école (chemin du Rébeillou).
- Les parents délégués constatent qu'il ne reste pas beaucoup d'arbres dans la cour de récréation. La mise en place d'un potager/plantation dans la cour (au fond) a été proposée.
- Concernant les rideaux, ceux-ci ont été installés dans presque toutes les classes.
- Concernant le système de sécurité anti-intrusion, un système sonore a été choisi par la mairie.
- Une commission cantine a eu lieu (Les questions ont été traitées lors de cette commission).

Le conseil d'école est clos à 20h00.

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 11 mars 2019 à 18h.

Le secrétaire de séance
C. GOSELIN

La présidente du conseil et directrice de l'école
Annette BION